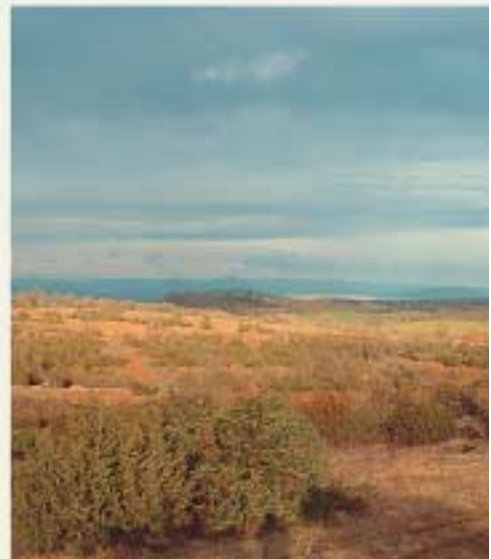




Bulletin bi-annuel
n°1 • Mai 2005



Pays du
Haut Rouergue
en Aveyron
Les gens d'ici aiment leur pays.





▶ “LE MOT DU PRÉSIDENT”

Le Pays du Haut Rouergue est né d'une volonté de travailler ensemble pour réaliser des projets communs.

C'est grâce à la mobilisation des 62 communes qui le composent, des socio-professionnels et des partenaires locaux que les différentes étapes de constitution ont été franchies avec succès. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont participé à l'émergence du Pays au cours des trois années de travail et de procédures qui ont été nécessaires.

Aujourd'hui, l'association du Pays du Haut Rouergue a signé un contrat avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général lui garantissant une reconnaissance territoriale et des aides techniques et financières pour la mise en place de projets structurants.

Je me félicite que notre association de développement local soit reconnue par les différentes institutions et bénéficie de multiples partenariats. Ceci nous permet de travailler sur des thèmes allant de l'économie à l'environnement en passant par l'habitat et le tourisme. Notre objectif est de répondre aux besoins des populations, de valoriser les ressources et de rendre notre territoire attractif pour l'installation de nouveaux actifs ou d'entreprises dans le cadre d'une charte de développement du territoire.

L'équipe technique du Haut Rouergue met tout son dynamisme à votre disposition pour vous aider à réaliser vos projets qui valorisent le territoire alors n'hésitez pas à la contacter.

Jean-Claude LUCHE

*Président du Pays du Haut Rouergue en Aveyron
Vice-Président du Conseil Général de l'Aveyron*





un Pays : le Haut Rouergue en Aveyron



Le Pays du Haut Rouergue en Aveyron est une association loi 1901 de développement local qui a pour objectif d'accompagner les porteurs de projets dans leur démarche et de faire émerger des projets transversaux ou structurants.

Il est issu de 2 lois de 1999
- la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.
- la loi d'orientation du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

Le Pays du Haut Rouergue **n'est pas un nouvel échelon administratif**. Il ne dessaisit aucun organisme de ses compétences et n'a pas de fiscalité propre.

Le Pays s'organise dans une logique de **mission de développement** à travers des tâches de coordination, d'animation, de mobilisation, de négociation avec les financeurs, les différents acteurs publics et privés du territoire. C'est un lieu d'**action collective** qui fédère les communes, groupements de communes, les acteurs socioprofessionnels, économiques, associatifs et culturels autour d'un projet commun de développement inscrit dans une charte.

C'est un niveau privilégié de **partenariat** permettant, après étude et réflexion, l'obtention d'aides financières et la contractualisation avec l'Europe, l'État, la Région et le Département.

QUELQUES DATES CLÉS

2001

- Constitution de l'Association de préfiguration du Pays du Haut Rouergue en Aveyron.

2003

- Création du Conseil de Développement.
- Élaboration de la Charte avec approbation et adhésion au périmètre par les 62 communes.

2004

- Renaissance définitive du périmètre.
- Élaboration et signature du Contrat.

Il s'étend sur 2000 km² et regroupe 62 communes, soit 11 cantons pour 37084 habitants.



UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET DES THÈMES DE TRAVAIL

Le Pays du Haut Rouergue en Aveyron se compose de 62 membres (Communes adhérentes) et d'un Conseil de développement créé en février 2003.

- Le Conseil de développement traduit la volonté politique de faire participer des acteurs socio-professionnels et associatifs à un projet de territoire. Il est composé de manière équilibrée de représentants de nos collectivités territoriales, des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs présents sur le territoire.

- Les Commissions constituant le Conseil de développement ont eu pour objectif de contribuer à l'élaboration de la Charte et à sa validation et de définir des groupes de projets suivant les priorités d'actions du Pays du Haut Rouergue.

- Aujourd'hui, le Pays du Haut Rouergue a engagé des actions suivant ces différentes thématiques (ex : schéma des lacs du Nord Aveyron, schéma des zones d'activités...). Des partenaires institutionnels et des socio-professionnels participent aux différentes étapes d'émergence des projets.

Le Conseil de développement se décline à travers huit Commissions thématiques :

- agriculture et agroalimentaire
- tourisme et patrimoine
- cadre de vie et services à la population
- économie, emploi et formation
- habitat et espaces publics
- eau et environnement
- communication

Cette liste est non exhaustive. D'autres commissions ou "groupes projets" peuvent être constitués pour la mise en œuvre de projets structurants.



Bien que n'ayant pas une compétence absolue dans tous ces domaines, l'association du Pays du Haut Rouergue est le lieu privilégié pour une coordination des actions et des réflexions à l'échelle du territoire.

Haut Rouergue

Pays du



LES MISSIONS DE LA CELLULE D'ANIMATION

L'équipe technique ou cellule d'animation du Pays du Haut Rouergue doit accomplir des missions d'animation territoriale et d'accompagnement des porteurs de projets au niveau local et à l'échelle du Pays.

Animation

L'équipe technique du Pays du Haut Rouergue assure les tâches d'animation territoriale afin de faire émerger des projets locaux sur l'ensemble du territoire du Nord Aveyron (Recensement des projets).

Conseil

Les techniciens du Pays du Haut Rouergue ont également pour mission de conseiller et d'accompagner le porteur de projet dans les différentes étapes de la réalisation de son projet.

Assistance

L'équipe technique assiste le maître d'ouvrage dans le descriptif du projet : investissements, fonctionnement, plan de financement. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les différents partenaires et le porteur de projet.

Accession au programme européen LEADER +

Le Groupe d'Action Locale "Aubrac Olt et Causse" est porteur du programme européen LEADER +. Il a signé une convention avec le Pays du Haut Rouergue afin que celui-ci assure l'animation de ce programme.

Un agent du Pays est chargé d'accompagner dans leurs démarches, les porteurs de projets entrant dans la thématique de ce programme qui est **"la valorisation des produits locaux"**.



Accompagnement pour le montage des dossiers

Les techniciens du Pays du Haut Rouergue accompagnent les maîtres d'ouvrage dans le montage de leurs dossiers de demande de subventions. Le maître d'ouvrage rédige l'ensemble des notes nécessaires à la constitution d'un dossier (ex : lettre de saisine, délibération, notice explicative...). Les techniciens transmettent au porteur de projet la fiche d'inscription au contrat de Pays ainsi que la liste des pièces à fournir. L'objectif est de présenter aux différents financeurs un dossier complet jugé recevable techniquement et administrativement.



LES PREMIÈRES RÉALISATIONS DU PAYS

Grâce au Conseil de Développement du Pays du Haut Rouergue, différentes réflexions ont émergé sur le territoire. Nous vous présentons ci-dessous, un échantillon des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation.

Un guide pour l'apprentissage



Le Pays du Haut Rouergue a réalisé un guide pour "l'apprentissage" en collaboration avec le Bassin d'activités Comtal-Vallée du Lot-Carladez, les collèges du Nord Aveyron, les chambres consulaires, les Points Emplois, la Mission Locale et

l'ANPE. Ce guide distribué à 3000 exemplaires dans tous les établissements scolaires et les partenaires du Pays avait pour but d'informer les jeunes sur les modalités et les avantages des formations en apprentissage.

Etude sur l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et industriels



Un diagnostic et méthode de travail pour améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et industriels du Pays du Haut Rouergue ont été réalisés par M^{me} Elodie CARRIE (stage de 5 mois).

Un schéma des lacs du Nord Aveyron

L'objectif de ce schéma est de valoriser les lacs pour développer des activités de pleine nature ou de pêche. Le Pays du Haut Rouergue a élaboré un diagnostic sur les potentialités d'activités et d'aménagements sur ces 13 lacs du Nord Aveyron. Ce document de travail est en phase de validation auprès des élus et partenaires.



Projet de développement des activités de pleine nature "Quatre saisons" sur le plateau de l'Aubrac



Ce schéma vise à développer tout au long de l'année les activités sportives et de pleine nature sur l'Aubrac. Un diagnostic et un plan d'actions ont été validés par les élus et les partenaires. Ce projet pourra par la suite être étendu à l'ensemble du territoire.

Un schéma des activités légères d'eaux vives

Un diagnostic a été réalisé afin de valoriser les activités canoë-kayac sur le Lot. Ce document est également en phase de validation auprès des élus et partenaires.



Projet d'animations sportives



Le Pays du Haut Rouergue, en collaboration avec le service des sports du Conseil Général, mène une enquête sur les besoins des jeunes de 6 à 18 ans en terme d'animations sportives. 1000 réponses ont été

recensées sur les 3000 questionnaires distribués aux familles par l'intermédiaire des établissements scolaires. Ces questionnaires sont actuellement en traitement. Nous vous tiendrons informés de leur analyse et des suites à donner.

Un site internet : www.haut-rouergue.com

Le Pays du Haut Rouergue a créé un site internet pour donner à tous des informations sur les spécificités de son territoire, son rôle, son fonctionnement, ses activités et aider les porteurs de projets dans leurs démarches par des documents à télécharger. Vous y retrouverez également le bulletin d'information du Pays du Haut Rouergue à consulter en ligne.

Mairie de BOZOULS

Tél. 05 65 51 28 00

Mairie de GABRIAC

Tél. 05 65 44 92 94

Mairie de LA LOUBIERE

Tél. 05 65 74 92 84

Mairie de MONTROZIER

Tél. 05 65 42 29 32

Mairie de RODELLE

Tél. 05 65 44 92 17

Mairie d'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

Tél. 05 65 44 53 31

Mairie d'ESPEYRAC

Tél. 05 65 69 88 69

Mairie de GOLINHAC

Tél. 05 65 44 50 12

Mairie de LE FEL

Tél. 05 65 44 51 86

Mairie de ST HYPPOLITE

Tél. 05 65 66 14 50

Mairie d'ESPALION

Tél. 05 65 51 10 33

Mairie de BESSUEJOULS

Tél. 05 65 44 02 60

Mairie de CASTELNAU-DE-MANDAILLES

Tél. 05 65 48 71 45

Mairie de LE CAYROL

Tél. 05 65 44 01 38

Mairie de LASSOUTS

Tél. 05 65 48 91 09

Mairie de ST-COME-D'OLT

Tél. 05 65 44 07 09

Mairie de ESTAING

Tél. 05 65 44 70 32

Mairie de CAMPUAC

Tél. 05 65 44 61 45

Mairie de COUBISOU

Tél. 05 65 44 04 92

Mairie de LE NAYRAC

Tél. 05 65 44 40 05

Mairie de SEBRAZAC

Tél. 05 65 44 71 04

Mairie de VILLECOMTAL

Tél. 05 65 44 60 21

Mairie de LAGUIOLE

Tél. 05 65 51 26 30

Mairie de CASSUEJOULS

Tél. 05 65 44 38 41

Mairie de CURIERES

Tél. 05 65 44 36 94

Mairie de MONTPEYRONX

Tél. 05 65 44 38 00

Mairie de SOULAGES

BONNEVAL

Tél. 05 65 44 33 42

Mairie de LAISSAC

Tél. 05 65 69 60 45

Mairie de BERTHOLENE

Tél. 05 65 69 62 18

Mairie de COUSSERGUES

Tél. 05 65 70 67 15

Mairie de CRUEJOULS

Tél. 05 65 44 90 12

Mairie de GAILLAC

D'AVEYRON

Tél. 05 65 69 65 68

Mairie de PALMAS

Tél. 05 65 69 65 76

Mairie de SEVERAC L'EGLISE

Tél. 05 65 69 61 72

Mairie de VIMENET

Tél. 05 65 69 65 91

Mairie de MUR-DE-BARREZ

Tél. 05 65 66 00 47

Mairie de BROMMAT

Tél. 05 65 66 00 96

Mairie de LACROIX-BARREZ

Tél. 05 65 66 03 27

Mairie de MUROLS

Tél. 05 65 66 17 96

Mairie de TAUSSAC

Tél. 05 65 66 02 45

Mairie de THERONDELS

Tél. 05 65 66 02 62

Mairie de ST-AMANS DES-COTS

Tél. 05 65 44 86 19

Mairie de CAMPOURIEZ

Tél. 05 65 44 85 31

Mairie de FLORENTIN-LA-CAPELLE

Tél. 05 65 44 41 07

Mairie d'HUPARLAC

Tél. 05 65 44 36 20

Mairie de MONTEZIC

Tél. 05 65 44 88 08

Mairie de ST-SYMPHORIEN

DE-THENIERES

Tél. 05 65 44 30 20

Mairie de ST-CHELY-D'AUBRAC

Tél. 05 65 44 27 08

Mairie de CONDOM-D'AUBRAC

Tél. 05 65 44 27 11

Mairie de STE-GENEVIÈVE-SUR-ARGENCE

Tél. 05 65 66 41 46

Mairie de ALPUECH

Tél. 05 65 48 47 21

Mairie de CANTOIN

Tél. 05 65 66 43 15

Mairie de GRAISSAC

Tél. 05 65 66 43 98

Mairie de LACALM

Tél. 05 65 44 30 12

Mairie de LA TERRISSE

Tél. 05 65 44 35 85

Mairie de VITRAC-EN-VIADENE

Tél. 05 65 48 44 29

Mairie de ST-GENIEZ-D'OLT

Tél. 05 65 70 40 01

Mairie de AURELLE-VERLAC

Tél. 05 65 70 46 70

Mairie de PIERREFICHE-D'OLT

Tél. 05 65 47 43 15

Mairie de POMAYROLS

Tél. 05 65 47 44 02

Mairie de PRADES D'AUBRAC

Tél. 05 65 48 71 81

Mairie de STE-EULALIE-D'OLT

Tél. 05 65 47 44 59

vos interlocuteurs au sein de la cellule d'animation du Pays du Haut Rouergue



Amélie COMBRES
Coordinatrice



Dominique CAVAROC
Agent de Développement
Animateur Leader+



Marjory VIVANCOS
Agent de Développement



Grégory LALLE
Secrétaire Comptable

Espalion
St Géniez
Bozouls
Laissac

Mur de Barrez
Entraygues
Estaing

S^{te} Geneviève
St Amans
Laguiolle
St Chély

Cantons sur lesquels l'animateur est référent

62 communes
11 cantons
37084 habitants



www.haut-rouergue.com

Pour plus d'informations et télécharger des documents,
consultez notre site internet :

www.haut-rouergue.com



" # " \$
" # % # & ' # #
() * + ,
(+

